



HAL
open science

Pour une approche genrée des monnayages celtiques : iconographie et usages de la monnaie au second âge du Fer

Julia Genechesi, Stéphane Martin, Sylvia Nieto-Pelletier

► To cite this version:

Julia Genechesi, Stéphane Martin, Sylvia Nieto-Pelletier. Pour une approche genrée des monnayages celtiques : iconographie et usages de la monnaie au second âge du Fer. Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2017, Sensualité et sexualité en numismatique. Journée d'études de la SFN organisée par MM. Jérôme JAMBU et Thibault CARDON, 72 (10), pp.400-406. hal-01691720

HAL Id: hal-01691720

<https://hal.science/hal-01691720>

Submitted on 2 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Sensualité et sexualité en numismatique



Journée d'études de la SFN organisée par
MM. Jérôme JAMBU et Thibault CARDON

Couverture

Aureus de Julia Domna, Rome, 193-196, *RIC* 536.

Vente Numismatica Ars Classica, 98, 12 décembre 2016, lot 1255.

7,26 g, 20 mm.

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 389 **Thibault CARDON, Jérôme JAMBU**
Avant-propos
- 389 **François DE CALLATAÏ**
Introduction : pour une lecture déssexualisée du matériel numismatique et une étude genrée des trouvailles
- 395 **Franck WOJAN**
"Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe".
Sexe et monnaie en Grèce ancienne
- 400 **Julia GENECHESI, Stéphane MARTIN, Sylvia NIETO-PELLETIER**
Pour une approche genrée des monnayages celtiques :
iconographie et usages de la monnaie au second âge du Fer
- 407 **Dominique HOLLARD**
La violente nudité de la déesse celtique des combats
- 411 **Vincent DROST**
La nudité dans le monnayage impérial romain
- 421 **Marie-Adeline LE GUENNEC**
De l'usage de jetons à motifs érotiques : les *spintriae* romaines
- 427 **Vincent GENEVIÈVE**
Viril ou insultant ? À propos d'un *graffito* unique sur un léopard d'or d'Edouard III
conservé au musée de Périgueux
- 430 **Thibault CARDON**
« Le cœur humain recèle des bas-fonds qu'il ne faut pas trop sonder en détail » :
les méreaux médiévaux à l'iconographie sexuelle
- 437 **Jérôme JAMBU**
Sensuelles, les monnaies modernes ?
- 446 **Christian CHARLET**
Les *luigini* « à la Mademoyselle »
- 455 **Patrice BAUBEAU**
Fausse monnaie de la débauche et or du mariage à Nice à la fin du XIX^e siècle

SOCIÉTÉ

- 462 Compte rendu de la séance du 02 décembre 2017

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 03 FÉVRIER 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

SAMEDI 03 MARS 2018 - 14h00 - Salle Walter Benjamin - INHA (Assemblée Générale)

Julia GENECHESI*, Stéphane MARTIN**, Sylvia NIETO-PELLETIER***
**Pour une approche genrée des monnayages celtiques :
iconographie et usages de la monnaie au second âge du Fer**

Proposer une communication lors de cette journée thématique n'allait pas de soi pour le monde celtique : l'iconographie à caractère dit « sexuel », qu'il s'agisse des représentations masculines ou féminines, semble pour le moins indigente et les sources textuelles ne nous renseignent pas sur d'éventuels usages monétaires en relation avec des échanges de faveur.

Quant à repérer et identifier des images monétaires évoquant la « sensualité » encore faudrait-il pouvoir saisir cette notion dans les sociétés celtiques, en définir les critères propres aux Celtes au risque sinon d'analyser les images monétaires à travers le seul prisme de nos critères d'historien, d'archéologue et de numismate du XXI^e siècle.

Notre propos s'articulera donc autour de trois points. Il conviendra dans un premier temps d'examiner les sources textuelles à notre disposition pour essayer de saisir les notions de sensualité et de sexualité, qu'elles soient masculines ou féminines, dans le contexte des sociétés celtiques des III^e-I^{er} siècles av. n.è. Ceci nous permettra, dans un deuxième temps, d'examiner certaines images monétaires pouvant répondre aux critères recherchés. Un troisième et dernier point s'intéressera aux pratiques monétaires liées au genre en contexte funéraire.

Le point de vue des sources textuelles est à la fois anecdotique et biaisé car elles sont rédigées par des auteurs grecs et romains qui mettent en exergue l'altérité ethno-socio-culturelle du barbare celte. Des textes par conséquent à utiliser avec la plus grande prudence tant ils sont empreints de la vision duale civilisé / barbare, sexe et sexualité intervenant par ailleurs bien souvent comme des éléments discriminants.

Diodore de Sicile (5.32), Strabon (4.1.2 et 4.4.3) et Ammien Marcellin (15.12.1-2) notamment signalent que la femme celte est courageuse, vigoureuse et féconde. M. Clavel-Lévêque soulignait finalement que c'est une figure de la femme celte

* Musée monétaire cantonal de Lausanne. Courriel : julia.genechesi@vd.ch

** Radboud Universiteit Nijmegen, OIKOS. Courriel : martin.st@laposte.net

*** IRAMAT-CEB, UMR 5060, CNRS-université d'Orléans. Courriel : nieto@cnrs-orleans.fr

Les auteurs tiennent à remercier Ch. Sillon et L.-P. Delestrée pour les illustrations fournies.

comme un antonyme à celle de l'homme celte qui se construit dans les divers textes qui nous sont parvenus (CLAVEL-LÉVÊQUE 1996, p. 228). Strabon (4.4.3) précise « chez les Gaulois, les occupations des hommes et des femmes sont distribuées juste à l'inverse de ce qu'elles sont chez nous » et quelques exemples d'inversions ou de rôles particuliers dévolus aux femmes gauloises et ligures, plus ou moins tardifs, sont donnés, chez Diodore (5.14), César (*Guerre des Gaules* 1.50) ou Plutarque (*Œuvres morales*, Les vertus des femmes, 6) relevant de fonctions religieuses, politiques et militaires ou de la sphère privée¹. Diodore (5.32) signale également que les femmes celtes sont « parfaitement belles », Athénée de Naucratis (13.79) qu'elles sont « magnifiques » et Polybe (2.29) à propos de l'armée gauloise souligne la force et la beauté extraordinaires des hommes nus.

Selon César (*Guerre des Gaules* 5.14) puis Dion Cassius (76.12), les Bretons pratiqueraient la communauté des épouses, ce qui a pu être interprété, peut-être à l'appui d'un passage d'Eusèbe de Césarée (*La préparation évangélique* 6.10) comme une forme de polyandrie (voir notamment CLAVEL-LÉVÊQUE 1996, p. 228). Les mariages paraissent plus chastes chez les Germains selon Tacite (*Germanie* 18-19). L'homosexualité masculine est attestée chez Diodore (5.32), Athénée de Naucratis (13.19) ou Eusèbe de Césarée (*La préparation évangélique* 6.10). Strabon (4.4.6) et Diodore (5.32) mentionnent la prostitution masculine ; la prostitution féminine est évoquée chez Tacite (*Germanie* 19) à propos des Germains.

À l'instar des sources textuelles, l'iconographie monétaire celtique laisse peu de place à la sensualité ou à l'érotisme. Les représentations féminines demeurent rares et sont souvent identifiées uniquement grâce à leur poitrine dénudée. Ce caractère sexuel secondaire est pourtant loin d'être suffisant pour définir les personnages féminins. C'est le cas par exemple de la série à la tête diadémée attribuée traditionnellement aux Ambiens. Le revers présente deux chevaux au galop à gauche ; celui du premier plan est monté par un personnage dont la poitrine est indiquée par deux globules. Sa tête est très stylisée et constituée de deux masses oblongues entourant un point. Dans sa main droite, il tient un torque, dans la gauche, un bouclier ovale (figure 1).

Ce type est longuement décrit par P.-M. Duval qui voit une cavalière victorieuse brandissant torque et bouclier gaulois (DUVAL 1989, p. 381). Pourtant, le prototype tarentin à l'origine de cette monnaie représente les Dioscures sur deux chevaux, et les pectoraux du personnage au premier plan sont clairement visibles². Ces motifs ont donc été probablement copiés. L'hypothèse de la représentation d'une déesse guerrière celte est peut-être à reconsidérer.

Le même problème se pose avec les fractions d'argent dites « à la cavalière », attribuées aux peuples du Centre et référencées par L.-P. Delestrée et M. Tache (DELESTRÉE, TACHE, 2007, p. 120, nos 3427-3429) (figure 2). Le personnage généralement interprété comme une cavalière à droite les bras levés, probablement en raison de sa position qui rappelle certains monnayages d'Armorique, ne présente pas de poitrine visible. Entre « cavalière » ou « cavalier », la question peut difficilement être tranchée. Une seule certitude cependant, la position du personnage exhorte au combat.

1. Voir également REY 2011 ; PÉRÉ-NOGUES 2013.

2. Voir notamment SILLON 2014, p. 79 (avec bibliographie antérieure).

La série dite « au cavalier » PIXTILOS souligne elle aussi la difficulté à interpréter ces images monétaires (figure 3). La classe VII semble échapper à la dénomination « cavalière nue » dans la littérature qui lui a été consacrée quand bien même elle présente une poitrine marquée. Cette représentation est interprétée selon les chercheurs comme une « Victoire à cheval » (LA SAUSSAYE 1837, p. 89), un « cavalier nu » (LAMBERT 1864, p. 110), un « cavalier ailé » (BLANCHET 1905, p. 332 ; SCHEERS 1979, p. 62 ; 1996 ; TROUBADY 2011) ; un « cavalier androgyné, ailé, au torse vu de face et aux seins nus » (DELESTRÉE, TACHE 2004, DT 2471). La représentation de la poitrine sur les exemplaires Pixtilos n'est par ailleurs pas sans rappeler celle figurant sur les hémistatères à la tête diadémée des Ambiens.

Le monnayage armoricain « à la cavalière nue » demeure le plus emblématique. Il se divise en deux séries principales définies selon l'objet présent sous le cheval : un foudre ou une lyre. Le revers représenterait une cavalière nue chevauchant à droite, brandissant une lance ou un glaive dans une main et un bouclier ovale dans l'autre (figure 4).



Figure 1 - Hémistatère « à la tête diadémée », BnF 10303 (© Ch. Sillon).



Figure 2 - Fractions d'argent dites « à la cavalière », Centre de la Gaule (© L.-P. Delestrée).



Figure 3 - La série dite « au cavalier », classe VII, PIXTILOS (extrait de CoinArchives, consulté le 21/12/2017).



La série « au foudre » (BnF 6757)

La série « à la lyre » (BnF 6759)

Figure 4 - Les séries « à la cavalière nue » attribuées aux monnayages armoricains (© S. Nieto-Pelletier).

L'attribution de ces pièces pose encore problème car elles se diffusent largement même si une concentration plus importante est marquée sur le territoire des Riedones (en dernier lieu, voir DELESTRÉE 2013 et son attribution à la Basse-Normandie). La datation, peu précise en raison de découvertes anciennes et souvent privées de contexte, pourrait se placer à la fin du II^e siècle av. n.è. (SCHEERS 1984, p. 386-387) ou, pour la série « au foudre », à la fin du III^e-début II^e siècle av. n.è. (DELESTRÉE 2013, p. 38, n. 7). Publiée la première fois par E. Lambert sous la dénomination « cavalier armé », il faut attendre les années 1970-1980 pour voir l'appellation « cavalière nue » apparaître dans un article de B. Fischer d'abord, puis de P.-M. Duval (LAMBERT 1844, p. 159-160 ; FISCHER 1979 ; DUVAL 1987 ; 1989). Les deux auteurs fondent leur interprétation sur la figuration de la poitrine des personnages. Toutefois, là encore il est difficile de définir leur sexe : les poitrines tombantes des cavalières peuvent également représenter des couvre-épaules guerriers connus par ailleurs dans la statuaire, des « protège seins » (DELESTRÉE 2013, p. 37). Pour S. Scheers le personnage au revers est androgyne car elle identifie « le sexe masculin représenté par un globule » (SCHEERS 1984, p. 360).

P.-M. Duval mentionne des cavalières nues également chez les Celtes du Danube. Selon lui, ces « cavalières nues » chez différents peuples seraient une création des Celtes « et la présence du foudre nous garantit sa nature mythologique, ce que feraient aussi ce rôle proprement guerrier des femmes et plus encore leur nudité, qui ne devaient pas exister dans la réalité des armées gauloises » (DUVAL 1989, p. 383). Ainsi, la nudité évoque probablement plus la force et la détermination des personnages au combat, que la sensualité ou l'érotisme.

Alors que la représentation anthropomorphe est peu sexuée, les sexes des animaux apparaissent parfois sur les monnaies celtiques. Dans l'*Atlas de monnaies gauloises*, on dénombre ainsi 38 chevaux, 2 lions, 2 taureaux et enfin 4 sangliers, ce qui n'est pas anodin (LA TOUR 1892). L'attribut sexuel n'est pas obligatoire, toutefois il souligne vraisemblablement la puissance conférée aux animaux.

Au-delà du strict cadre monétaire, l'art celtique, d'une manière générale, est peu enclin aux représentations du corps sexué. En 1955 dans le catalogue de l'exposition *Pérennité de l'art gaulois*, J. Babelon conclue : « l'imagerie celtique est impropre à analyser l'anatomie d'un corps humain. Bien plus, il semble que son intérêt ne se porte pas sur ce corps, qui n'est tout au plus à ses yeux que le socle de la tête » (*Pérennité...* p. 23).

Récemment, Chl. Belard souligne la rareté des attributs sexuels dans l'art celtique (BELARD 2017, p. 53). Le caractère sexué à partir d'attributs anatomiques n'est pas, a priori, un élément important du discours iconographique. De fait, le sexe de la majorité des personnages représentés sur les monnaies n'est envisageable que par la présence de caractère sexuel secondaire comme la poitrine ou encore la barbe. Quelques exceptions toutefois, citons par exemple les neuf danseurs et danseuses du trésor de Neuvy-en-Sullias (Loiret), datés des I^{er} av-1^{er} siècles apr. J.-C. dont huit sont nus³.

Le peu de représentation anthropomorphe sexuée (ou la difficulté à les identifier) ou à caractère « sexuel » sur les monnaies et plus généralement dans l'art celtique est en soi une information. L'expliquer est en revanche un exercice plus délicat qui nous renvoie peut-être aux conceptions des représentations du corps dans les sociétés

3. Par exemple dans MÜLLER 2009 p. 248-249. D'autres exemples sont donnés dans MÜLLER 2009, p. 76, 181 et BÉLARD 2017, p. 53.

celtiques, à ce qui relève des sphères publiques et privées et/ou à la nature même des images représentées qu'elles soient humaines ou qu'elles renvoient à des dieux ou à des déesses.

Une autre manière d'approcher le sujet consiste à chercher les traces d'un usage généré de la monnaie. Autrement dit, peut-on détecter une utilisation du numéraire qui serait propre aux genres masculin et féminin ? À notre connaissance, il n'existe pas de bijoux monétaires celtiques, du moins identifiés comme tels : les pièces de monnaies ne semblent pas avoir servi à l'âge du Fer à orner des parures. En revanche, la qualité croissante de la documentation archéologique permet de cerner, dans le domaine funéraire, des usages monétaires associés au genre féminin⁴.

Contrairement à ce qu'on peut lire parfois, les dépositions monétaires ne sont pas inconnues dans le monde celtique avant la conquête romaine : cette dernière entraîne la diffusion générale du phénomène, pas son apparition. Au second âge du Fer, le phénomène est en effet attesté seulement dans un nombre réduit de régions, qui s'étendent, de manière discontinue, des territoires trévire, rème et turon au nord et à l'ouest, à la Bohême à l'est, et à la Gaule Cisalpine au sud, en passant par la Suisse et les territoires alpins. La pratique semble apparaître très tôt en Europe centrale, dès la première moitié du III^e siècle av. n. è., et disparaître dans la seconde moitié du siècle suivant, à l'exception d'une tombe tardive à Sion (POLENZ 1982, complété par FREY KUPPER, NICK 2014). Durant toute cette période, on retrouve des monnaies presque exclusivement dans des tombes identifiées comme féminines, soit par l'examen des restes grâce à l'anthropologie physique, soit par la nature des objets déposés (un critère à manier avec une grande précaution, comme le rappelle notamment BELARD 2017, mais souvent le seul à notre disposition en cas d'incinérations ou de fouilles anciennes).

C'est lorsque la pratique s'affaiblit en Europe centrale qu'elle semble se répandre dans les Gaules septentrionale et Cisalpine. Sur certains sites, comme à Acy-Romance, les dépositions sont exclusivement féminines. Mais sur le territoire trévire et en Italie du Nord, les monnaies se retrouvent fréquemment dans des tombes identifiées comme masculines par les fouilleurs, même si on décèle souvent une déposition préférentielle dans les tombes identifiées comme féminines. Dans les régions où elle existe, la distinction entre les deux genres paraît disparaître à l'époque romaine : c'est le cas notamment à Wederath, nécropole utilisée de manière continue entre l'âge du Fer et l'époque romaine.

La déposition des pièces ne semble pas conditionnée par leur iconographie. Au contraire, il semblerait qu'on dépose avant tout le numéraire en circulation : des oboles en argent, plus rarement des monnaies en or au III^e siècle av. n. è., puis des potins et enfin des bronzes frappés à partir du siècle suivant, appartenant généralement aux types les plus courants dans la région concernée. À nos yeux du moins, ces monnaies, imitations d'oboles massaliètes, potins au sanglier ou au personnage courant, et autres, ne présentent pas d'images spécifiquement féminines.

4. Les paragraphes qui suivent se fondent avant tout sur MARTIN 2015, p. 61-62, 166, 240-241, 269-271, pages auxquelles, pour des raisons de place, nous nous permettons de renvoyer pour la bibliographie antérieure. Pour une approche genrée de la documentation funéraire proto-historique, voir BELARD 2015 et 2017, qui concernent toutefois la période antérieure à l'apparition de la monnaie, ainsi que les mises en garde de BOISSINOT 2008.

L'analyse des contextes funéraires semble montrer en revanche un lien entre le degré de richesse de la tombe et la présence de numéraire, en particulier dans les contextes d'Europe centrale. Il est utile de rappeler ici que si la pratique concerne de manière privilégiée les tombes identifiées comme féminines, cela ne signifie pas pour autant que l'on a nécessairement affaire à une utilisation par des femmes : les monnaies sont employées pour souligner un trait associé au genre féminin par des déposants qui pouvaient parfaitement être masculins. Si les monnaies connotent à la fois genre féminin et richesse, peut-être peut-on reprendre l'hypothèse faite dans POLENZ 1982, p. 211-217, d'un lien avec les pratiques matrimoniales d'époque protohistorique, et en particulier la circulation des femmes dans les milieux aristocratiques des différentes régions attestées par César à propos de Dumnorix (*Guerre des Gaules* 1.18 ; voir également VERGER, PERNET 2013). On notera toutefois que le signifié « richesse + féminin » semble pertinent avant tout pour l'Europe centrale et semble perdre de sa force lorsque la pratique des dépositions s'étend plus au sud et à l'ouest.

Conclusion

Comme on a pu le constater, l'interprétation des images monétaires s'avère particulièrement complexe, puisque le sexe même des personnages représentés est sujet à discussion – pour ne pas parler du genre. Aborder les monnayages celtiques en termes de sexualité et sensualité n'est peut-être pas la piste la plus féconde actuellement. Il y a sûrement plus à espérer d'une approche mettant l'accent sur le genre : à la fois sur les associations différentes entre monnaie et masculin ou féminin, et sur des usages différents de la monnaie selon les genres. Il reste à pouvoir sortir du domaine funéraire pour envisager des domaines plus quotidiens, si toutefois les données archéologiques le permettent. Pour l'époque romaine, l'archéologue Penelope Allison a récemment montré comment l'étude de la répartition des petits objets dans les forts romains permettait de mettre en évidence la présence des femmes et des enfants⁵. Mais les monnaies étaient justement exclues de l'analyse...

Bibliographie

- BELARD 2015 : Chl. BELARD, La notion de genre ou comment problématiser l'archéologie funéraire, *Les nouvelles de l'archéologie*, 140, 2015, p. 23-27.
- BELARD 2017 : Chl. BELARD, *Pour une archéologie du genre: les femmes en Champagne à l'âge du fer*, Paris, 2017 (Histoire et archéologie).
- BLANCHET 1905 : A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.
- BOISSINOT 2008 : Ph. BOISSINOT, Genres et identités au risque de l'archéologie. Le cas de la Protohistoire, *Pallas*, 76, 2008, p. 137-149.
- CLAVEL-LÉVÊQUE 1996 : M. CLAVEL-LÉVÊQUE, Codage, norme, marginalité, exclusion : le guerrier, la pleureuse et la forte femme dans la Barbarie gauloise, *Dialogues d'histoire ancienne*, 22/1, 1996, p. 223-251.
- DELESTRÉE 2013 : L.-P. DELESTRÉE, La série péri-armoricaine à la cavalière armée et à la lyre : nouveaux apports, *Omni*, 6, 2013, p. 37-40.

5. Voir la présentation du projet, avec toute la bibliographie, sur <https://www2.le.ac.uk/departments/archaeology/research/previous-research-projects/people-and-spaces-in-roman-military-bases-1> (consulté le 12/11/2017).

- DELESTRÉE, TACHE 2004 : L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises, II. De la Seine à la Loire moyenne*, Paris, 2004.
- DELESTRÉE, TACHE 2007 : L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises, III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Paris, 2007.
- DUVAL 1987 : P.-M. DUVAL, *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, Paris 1987.
- DUVAL 1989 : P.-M. DUVAL, Les monnaies et la mythologie. 4. Les monnaies gauloises et la mythologie celtique, dans *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, (Collection de l'École française de Rome, 116), Rome, 1989, p. 377-389.
- FISCHER 1979 : Br. FISCHER, Le monnayage d'or des Redones, *Bulletin du Club français de la médaille*, 64, 1979, p. 126-131.
- FREY-KUPPER, NICK 2014 : S. FREY-KUPPER, M. NICK, Der keltische Obolotyp "Bern-Engel" und die Beigabepaxis im Gräberfeld von Bern, Reichenbachstrasse, dans *Bern, Reichenbachstrasse. Neue Gräber aus dem latènezeitlichen Oppidum auf der Engehalsinsel*, P. Jud, S. Ulrich-Bochsler, Berne, 2014, p. 49-65.
- LAMBERT 1844 : E. LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, I, Paris / Bayeux, 1844.
- LAMBERT 1864 : E. LAMBERT, *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, II, Paris / Bayeux, 1864.
- LA SAUSSAYE 1837 : L de LA SAUSSAYE, Mémoire sur une nouvelle découverte de médailles gauloises dans le canton d'Artenay (Loiret), *RN*, 1837, p. 81-90.
- LA TOUR 1892 : H. de LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
- MARTIN 2015 : St. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C. - I^{er} s. p.C.)*, (Scripta antiqua, 78), Bordeaux, 2015.
- MÜLLER 2009 : F. MÜLLER, *L'art des Celtes, 700 av. J.-C. - 700 ap. J.-C.*, Berne / Bruxelles, 2009.
- Pérennité de l'art gaulois*, Catalogue de l'exposition, Paris, 1955.
- PÉRÈ-NOGUÈS 2013 : S. PÉRÈ-NOGUÈS, Chiomara, Camma, et autres princesses... Une histoire des femmes dans les sociétés « celtiques » est-elle possible ?, *Pallas*, 90, 2013, p. 159-176.
- POLENZ 1982 : H. POLENZ, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr. Geburt, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 47, p. 27-222.
- REY 2011 : S. REY, Où sont les femmes de Gaule ? Retour sur Ammien Marcellin, 15. 12. 1-2 et sa postérité, dans *Les Gaulois et leurs représentations dans l'art et la littérature depuis la Renaissance*, L. Pechoux (dir.), Paris, 2011, p. 145-160.
- SCHEERS 1979 : S. SCHEERS, Un monnayage post-césarien des années 40-30 av. J.-C. : les monnaies à la légendes PIXTILOS, *RN*, 1979, p. 57-83.
- SCHEERS 1984 : S. SCHEERS, La datation des monnaies d'or au cavalier armé, dans *Keltische Numismatik und Archaeologie*, G. Grasmann, W. Janssen, M. Brandt (éd.), (BAR International Series, 200), Oxford, 1984, p. 360-405.
- SCHEERS 1996 : S. SCHEERS, Monnaies celtiques, dans Cl. BRENOT, S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Leuven, 1996, p. 49-182, pl. IX-XLIV.
- SILLON 2014 : Ch. SILLON, *L'Or monnayé dans le Nord de la Gaule. Recherches sur les monnaies d'or frappées dans le Nord de la Gaule entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère*, thèse d'histoire, université d'Orléans, 2014.
- TROUBADY 2011 : M. TROUBADY, *Circulation et diffusion monétaire chez les Turons et les Carnutes au second âge du Fer*, thèse d'Histoire, université de Tours, 2011.
- VERGER, PERNET 2013 : St. VERGER, L. PERNET (dir.), *Une odyssée gauloise. Parures de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule*, (Collection archéologique de Montpellier Agglomération, 4), Arles, 2013.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2017

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres auditeurs	2 €
Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Préresse : Fabien TESSIER
Imprimerie France-Quercy – Mercuès

